



## RESSOURCES CLES

*Ressources du G20*

Sommet du G20

Déclaration des Leaders

Site du G20

*Ressources du BIT*

Communication du BIT au G20 (pdf 104 kB) EN (pdf 83.9 kB) SP (pdf 99 kB)

Rapport du BIT au sommet du G20 (pdf 1.17 MB) EN (pdf 1.05 MB) SP (pdf 1.07 MB)

Communiqué de presse EN SP

Global Job Crisis Observatory (EN)

Le Pacte Mondial pour l'Emploi (pdf 105 kB) EN (pdf 93 kB) SP (pdf 107 kB)

Luter contre la crise par le travail décent (pdf 613 kB) EN (pdf 789 kB) SP (pdf 621 kB)

Faire face à la crise mondiale de l'emploi : une reprise centrée sur le travail décent (pdf 557 kB) EN (pdf 331 kB) SP (pdf 371 kB)

**PORTER LE PACTE MONDIAL POUR L'EMPLOI AU SOMMET DU G20 A PITTSBURGH**

« Nous avons besoin d'une reprise durable qui crée les emplois de qualité qu'attendent nos concitoyens » *Déclaration des Leaders du G20, paragraphe 13*

Le travail décent pour tous devrait être à la base de toute relance économique et financière saine et effective. Le message des leaders du G20 contenu dans le document intitulé "Cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée" a exprimé sans équivoque que la crise durera tant que le chômage ne sera pas résorbé. Il faudrait donc continuer de renforcer les réformes politiques et les mesures de relance économique jusqu'à ce que des emplois décents soient disponibles. A l'invitation des leaders du G20, Juan Somavia, Directeur général de l'OIT, s'est adressé au sommet et a présenté le rapport que le Sommet de Londres tenu en avril attendait de l'OIT.

*Un cadre pour placer les emplois de qualité au cœur de la reprise* : Dans leur Déclaration, les leaders du G20 se sont pleinement engagés en faveur du Pacte mondial pour l'emploi et de son adoption. Ils ont unanimement invité les pays à s'inspirer des Normes de l'OIT et leur Cadre offre une stratégie pour résoudre la crise de l'emploi.

*Donner la priorité à la croissance de l'emploi* : Les actions investies dans le passé par les pays du G20 auront permis de créer ou de sauver 7 à 11 millions d'emplois d'ici la fin de l'an 2009. Néanmoins, il importe de préserver la vigueur des mesures adoptées.

Les programmes de reprise devraient continuer à appuyer le travail décent, préserver les emplois existants et donner la priorité à la croissance de l'emploi. Par ailleurs, il convient de continuer à assurer des revenus, une protection sociale et un soutien à la formation aux personnes sans emploi et à celles dont les emplois sont les plus menacés.

*Marchés de l'emploi et formation* : Le Cadre appelle également des réformes structurelles permettant de créer des marchés du travail inclusifs, des politiques actives du marché du travail et des programmes d'enseignement et de formation de qualité. A cet égard, il est attendu que l'OIT aide ses mandants et les ONG à définir une stratégie de formation qui sera soumise au G20 pour examen.

*Rapports d'évaluation* : Le suivi et l'évaluation de l'impact des politiques adoptées par le G20 constituent des actions déterminantes pour raccourcir la sortie de la crise.

Présentement, il est impératif de déterminer s'il est souhaitable d'adopter de nouvelles mesures, et de définir de nouvelles politiques à moyen terme portant sur l'emploi et la formation, des programmes de protection sociale et de vulgarisation des meilleures pratiques afin que les travailleurs tirent profit des progrès scientifiques et technologiques. Il a été demandé à l'OIT de mettre à disposition son expertise et ses connaissances en la matière.

**La protection sociale** demeure la priorité dans le cadre du *renforcement de l'assistance aux groupes les plus vulnérables*. Il convient de préserver la capacité des pays à faible revenu de subvenir aux dépenses fondamentales dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la sécurité sociale et des infrastructures. Il faudrait garantir aux pauvres un meilleur accès aux services de microcrédit et à des dispositifs efficaces de financement des **petites et moyennes entreprises** (PME).

Ce cadre met aussi en exergue la question de la sécurité énergétique et du changement climatique en tant qu'éléments cruciaux d'une croissance durable. Il contient également des engagements explicites pour l'accès à une énergie diversifiée, fiable, abordable et propre. La promotion d'une économie verte s'avère également la préoccupation



fondamentale du Pacte mondial pour l'emploi dans la mesure où la création d'emplois durables et verts constitue un objectif connexe. L'investissement dans la 'production' et les services verts constitue, en particulier, des outils importants de création d'emplois et de relance de l'économie. Le fait d'adopter une économie à faible émission de carbone et soucieuse de l'environnement peut contribuer à la réduction des écarts sociaux, ce qui créerait des opportunités de travail décent pour un plus grand nombre de travailleurs à travers le monde.

**Rapport de l'OIT au G20 : *Protéger les personnes, promouvoir l'emploi : de la réponse à la crise à la reprise et à la croissance durable***

À la demande des leaders du G20, l'OIT a entrepris une enquête sur l'emploi et la protection sociale. L'enquête couvre les mesures prises par 54 pays sur la base des différentes régions et catégories de revenu, et vise quatre domaines : stimuler la demande d'emploi ; appuyer l'emploi et aider les demandeurs d'emploi ; élargir la protection sociale et la sécurité alimentaire ; instaurer le dialogue social et le respect des droits sur le lieu de travail.

- Les six mesures les plus fréquemment appliquées**
- Investissement dans l'infrastructure
  - Subventions et exonérations fiscales pour les petites entreprises
  - Crédit aux petites entreprises
  - Programmes et matériels de formation
  - Consultations avec les organisations d'employeurs et de travailleurs
  - Protection sociale assurée par des transferts en espèces

- Les six mesures les moins appliquées**
- Mesures additionnelles de lutte contre le trafic des travailleurs
  - Mesures additionnelles de lutte contre la traite d'enfants
  - L'accès des petites entreprises aux marchés publics
  - Les consultations intersectorielles
  - L'amélioration des capacités d'inspection du travail
  - La protection des travailleurs migrants

*Analyse des mesures appliquées :* Dans la gestion de la crise, les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ont adopté des approches différentes de celles appliquées par les pays à revenu élevé. Alors que les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire avaient tendance à stimuler la demande et élargir la couverture de protection sociale, les pays à revenu élevé ont davantage investi dans la demande d'emplois et les politiques relatives au marché du travail. Les pays à faible revenu ont adopté bien moins de mesures que les pays à revenu intermédiaire et élevé, situation qui reflète probablement des contraintes de ressources et de capacités. Dans l'ensemble, la réponse la plus communément appliquée consistait en investissements publics dans les infrastructures qui sont un domaine fortement multiplicateur d'emplois. Les pays d'Asie et d'Amérique latine étaient particulièrement mieux préparés pour faire face au choc, en capitalisant sur les expériences des précédentes crises financières. Ces pays avaient des dispositions fiscales plus saines, des niveaux d'inflation et de dette extérieure moins élevés, des réserves plus considérables et, dans certains cas, ils avaient mis en place une plus large protection sociale ; ces pays étaient donc mieux préparés à réagir rapidement. Le dialogue social et la négociation collective ont été utilisés pour chercher des solutions novatrices à la crise, notamment par le travail à temps partiel et les congés prolongés, et également à travers la conclusion d'un accord entre les gouvernements et les partenaires sociaux.

*Précarité de la reprise économique mondiale et faiblesse de la croissance de l'emploi :* L'on a enregistré des signes de stabilisation et de reprise, et dans l'ensemble, les prévisions font état d'une reprise graduelle mais modeste au moins jusqu'à la fin de 2010. Les projections de l'OIT indiquent que le chômage mondial continuera à monter, et à la fin de 2009, le nombre de chômeurs augmentera entre 29 et 61 millions par rapport à 2007. Malgré l'amélioration de l'économie, les travailleurs ne sentiront l'impact de ces projections positives du marché de l'emploi que très longtemps après le début de la reprise économique.

*Domaines d'action futures :* les politiques mettant l'accent sur la croissance de l'économie et de l'emploi continuent d'être privilégiées, au même titre que les mesures fiscales, pour la création d'emplois et la relance de la demande globale. Il faudrait endiguer le danger du protectionnisme, et poursuivre la mise en œuvre des mesures anticycliques. Il convient de faire une analyse approfondie des trains de mesures dans chaque pays, et de recueillir un plus grand nombre de données statistiques sur l'impact de ces politiques sur les travailleurs, les entreprises et les ménages, et sur les instruments de suivi de la crise. Il faudrait élargir l'assistance aux pays à faible revenu pour satisfaire les besoins de l'emploi et de la protection sociale universelle. Les droits des travailleurs, des enfants, des migrants sans protection, et des victimes de la traite des personnes subissent l'effet de la crise ; il convient donc d'accorder une attention urgente à ces groupes.

*Il est possible, sur le plan social, de trouver une réponse durable à la crise, mais celle-ci procédera d'une répartition équitable des coûts de la reprise.*

Pour ne plus recevoir la newsletter [cliquez ici](#)



[Droits d'auteur et autorisations](#) 1996-2009  
Bureau international du Travail (BIT) – [Déni de responsabilité](#)

Service des relations externes et des partenariats  
Département des partenariats et de la coopération au développement  
Bureau international du Travail  
CH-1211 Genève 22  
Suisse  
Tel. +41 22 799 7604  
[exrel@ilo.org](mailto:exrel@ilo.org)  
[www.ilo.org/pardev](http://www.ilo.org/pardev)